

ŒUVRE- TROPHÉE 2021



APPEL DE CANDIDATURE ŒUVRE-TROPHÉE - GALA DE L'ACTION BÉNÉVOLE ET PRIX DU PATRIMOINE 2021

En lien avec sa politique culturelle, la Ville de Joliette souhaite recevoir des candidatures d'artistes ou d'artisans joliettois en regard à la conception, la création et la production d'œuvres-trophées qui serviront de récompenses lors du Gala de l'action bénévole 2021 et de la remise des Prix du patrimoine 2021. Notez qu'il est question d'une œuvre différente pour chacun des événements.

La Ville de Joliette recherche, pour ces deux occasions, une œuvre-trophée dont le prix unitaire se situe entre 250 \$ et 350 \$. L'œuvre choisie servira de trophée pour un minimum de deux (2) éditions de chaque événement. L'artiste devra produire son œuvre de 2 à 5 exemplaires par édition. Le trophée devra pouvoir accueillir une plaque pour voir apparaître le nom du récipiendaire, la catégorie, l'année et le logo de la Ville de Joliette.

Pour soumettre une ou des proposition(s), l'artiste doit fournir un croquis ainsi qu'une description de celui-ci comprenant notamment la démarche artistique, les matériaux choisis, le prix, et ce, pour chaque proposition présentée.

La date limite de dépôt est le **9 octobre 2020** au :

102, rue Fabre
Joliette (Québec) J6E 9E3
ou à loisirs@ville.joliette.qc.ca

ÉCHÉANCIER :

9 octobre : dépôt de la maquette

Novembre : dépôt des propositions aux membres du conseil municipal

Décembre : réponse aux artistes

Février : mention du nombre de trophées à produire pour l'édition 2021

Avril : livraison des œuvres-trophées

Il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer de recevoir un accusé de réception. Considérant que certains envois électroniques sont volumineux, il est fortement recommandé d'utiliser le service en ligne WeTransfer (gratuit).